

Créer et développer une activité d'indépendant

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **activité de prestation qui peut s'exercer auprès de multiples acteurs et dans des domaines très diversifiés et s'exerçant sous multiples formes et statuts (en portage salarial, en entrepreneuriat unipersonnel, en auto-entrepreneuriat, en coopérative d'activité et d'emploi ou encore en temps partagé dans un groupement d'employeur). Ces nouvelles formes d'emploi, à mi-chemin entre entrepreneur et salarié pour certaines d'entre-elles, permettent toutes de développer une activité professionnelle indépendante tout en conservant d'ores et déjà pour certaines et certainement à termes pour d'autres, la protection sociale du régime général ou d'un nouveau régime « indépendant » en devenir.**

Cette activité de prestation peut s'exercer auprès de multiples acteurs (le client pouvant être une entreprise, une administration, une collectivité locale, une association ou un particulier), et dans des domaines très diversifiés comme l'assistance à maîtrise d'ouvrage, le conseil en organisation auprès de dirigeants, la délivrance d'une expertise technique de haute technologie, l'ingénierie de processus, l'audit, la formation, le marketing, la communication, le recrutement, le digital et le numérique etc.

Cette activité de prestation peut également s'exercer sous multiples formes et statuts (en portage salarial, en entrepreneuriat unipersonnel, en auto-entrepreneuriat, en coopérative d'activité et d'emploi ou encore en temps partagé dans un groupement d'employeur).

Ces nouvelles formes d'emploi, à mi-chemin entre entrepreneur et salarié pour certaines d'entre-elles, permettent toutes de développer une activité professionnelle indépendante tout en conservant d'ores et déjà pour certaines et certainement à termes pour d'autres, la protection sociale du régime général ou d'un nouveau régime « indépendant » en devenir.

Identification

Identifiant : **2913**
Version du : **11/07/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [CPNAA d'OPCALIA](#)

Non formalisé :

- [Consultant autonome ITG](#)

Code(s) NAF : **70.22Z**

Code(s) NSF : **320**, **300**, **310**

Code(s) ROME : **H1210**, **M1402**, **M1302**

Formacode : **32035**

Date de création de la certification : **01/11/2005**

Mots clés : **prestations**, **Entrepreneuriat**, **Consultant**, **conseil**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Les professionnels qui choisissent de créer leur activité d'indépendant agissent de manière autonome dans leurs actions commerciales et la réalisation de leurs missions. Ils aspirent à sécuriser leur parcours et à détenir une reconnaissance de la qualité de leur activité auprès des commanditaires versus acheteurs.

Dans cette perspective, ce parcours permet à des professionnels expérimentés dans leur domaine de développer des compétences spécifiques à l'exercice d'une activité indépendante : il permet ainsi **d'attester de leur changement de posture et de l'apprentissage d'outils propres au marketing d'une offre de prestation de travailleur autonome**

Les capacités attestées concernent en effet principalement :

- la valorisation de son expertise et de ses expériences professionnelles en offre de prestation
- l'assimilation des comportements et savoirs-être du professionnel autonome
- l'utilisation d'outils nécessaires à la vente de son offre, à la conduite et à l'organisation de sa mission
- la connaissance des obligations juridiques et réglementaires liées à l'activité exercée

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- entrepreneur de petite entreprise code RNCP 6930

Descriptif général des compétences constituant la certification

Nota : Le référentiel de la certification comprend :

La définition et la description de la certification

Le référentiel des compétences visées par la certification

Le référentiel de certification avec les critères d'évaluation de ces compétences

Le titulaire de la certification doit être capable de :

Compétence 1 : Définir son projet

C1.1 Identifier, évaluer et faire valoir ses ressources, ses droits, ses obligations, ses limites et ses besoins

C1.2 Analyser des situations, des relations, des champs de force

C1.3 Participer à un collectif, partager un leadership

Compétence 2 : Assurer et développer son activité commerciale

C2.1 Elaborer sa stratégie commerciale, son plan d'actions, son e-réputation

C2.2 Développer son réseau physique et réseau social

C2.3 Etablir des diagnostics de situation économique et marketing

C2.4 Ecrire une proposition de mission

C2.5 Assurer l'actualisation de son expertise technique

Compétence 3 : Réaliser son activité de prestation

C3.1 Préparer la mise en œuvre du projet

C3.2 Concevoir des stratégies et des moyens adaptés

C3.3 Conseiller le client sur l'organisation, les méthodes et les outils

Public visé par la certification

- Salariés de sociétés de portage salarial (nouveaux entrants ou déjà expérimentés), demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle porteurs d'un projet de création d'activité freelance, jeunes diplômés en création d'activité, professionnels indépendants en développement d'activité

Compétence 4 : Piloter des projets

- C4.1 Analyser les situations de travail objet de son intervention
- C4.2 Rédiger un plan d'actions stratégiques
- C4.3 Exposer les solutions et les actions proposées
- C4.4 Accompagner le client dans la mise en œuvre des solutions retenues
- C4.5 Animer l'activité d'une équipe projet opérationnelle
- C4.6 Transférer des compétences techniques et/ou de management de produit aux équipes opérationnelles

Modalités générales

Cette certification est proposée suite à un cursus modulaire de formation blended (modalités pédagogiques délivrées en présentiel et en e-learning, mise en pratique au travers d'ateliers) articulée autour d'un socle de fondamentaux et de modules d'approfondissements adaptés à chacun.

1/ Ce cursus est intégré par les candidats après une étape de vérification de pré-requis (diplôme attestant d'une qualification technique ou managériale et / ou d'expérience professionnelle longue dans l'activité visée, aisance avec les outils bureautiques, expérience d'encadrement de projets et/ou de ressources humaines et/ou d'activité indépendante avérée) et un entretien de positionnement réalisé par les responsables du parcours. Un test d'auto-évaluation des participants et une réflexion sur leur posture est proposée en ligne pour les orienter. En fonction de cet auto-positionnement, le présentiel sera lui suivi de façon uniforme par tous, les contenus distantiels et les accompagnements e-tutorat seront eux proposés de manière individualisée pour permettre de renforcer certaines compétences.

2/ Le parcours de formation est suivi soit dans sa globalité sur 2 mois, soit en modules par bloc de compétences à acquérir et ou en pack thématiques de compétences, comme « STARTER » pour démarrer son activité, « NETWORKER » pour renforcer sa présence sur les réseaux physiques et réseaux sociaux, mais aussi « BOOSTER » pour renforcer ses compétences en termes de négociation, prise de parole etc. Cette expérience en formation, les participants peuvent la suivre en fonction de leur activité et du temps de développement personnel qu'ils peuvent y investir. Les modules ou packs se déroulent à intervalles espacés d'une quinzaine de jours minimum pour permettre d'assurer en parallèle le développement de l'activité du professionnel autonome. Les acquis sont évalués en cours de formation afin de garantir la validation de chaque module.

3/ En fin de parcours, les candidats réalisent une soutenance de leur offre de service devant un jury de professionnels.

4/ Une attestation de fin de formation ainsi qu'un **diplôme** est ensuite remis à chaque participant certifié.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification valorise le candidat et lui reconnaît la maîtrise d'une **posture** et de **méthodes** lui permettant de structurer et de développer son activité, en plus de son expertise « technique » sur le contenu de cette activité.

Pour l'entité utilisatrice

Cette certification répond aux besoins des professionnels ; elle permet en effet aux entités utilisatrices (voir ci-après) qui y ont recourt de :

> **Développer et certifier** les compétences de leurs salariés, adhérents et/ou clients, dans le cadre d'une formation reconnue comme étant de qualité et immédiatement opérationnelle dans l'activité du professionnel,

> **Sécuriser** l'activité de ces personnes en activité autonome / indépendante et leur bien-être au travail,

> **Contrôler la qualité des prestations** rendues aux entreprises clientes utilisatrices des services délivrés par les intervenants

Depuis 2005, parmi les personnes ayant suivi le parcours, 25% ont fait du conseil indépendant leur activité principale, et 75% des consultants déjà en portage ont augmenté leur chiffre d'affaires de 16%, pérennisant ainsi leur activité.

Pour les entreprises consommatrices des services délivrés par ces professionnels

Les entreprises PME-TPE n'ont pas souvent l'habitude de recourir au conseil d'experts externes. Pourtant, un tel conseil peut être particulièrement pertinent, notamment pour permettre aux dirigeants de prendre le recul indispensable au traitement des situations auxquelles ils sont confrontés, mais aussi de bénéficier de solutions qui ont pu déjà faire leurs preuves dans des contextes similaires.

De nombreuses PME-TPE doivent ou devront faire face prochainement à des profonds changements liés à des mutations économiques, règlementaires, technologiques, humaines, juridiques,...

Dès lors, le recours au conseil d'experts pourrait leur permettre d'anticiper ces changements en prenant les décisions les plus pertinentes.

Pour les autres entités (OPCA, Pôle Emploi, Outplaceurs...accompagnant la sécurisation des parcours professionnels)

Certains cadres d'entreprise, notamment seniors aujourd'hui demandeurs d'emploi, rencontrent des difficultés à retrouver un emploi durable dans le cadre d'un contrat de travail traditionnel. Certains d'entre eux d'ailleurs envisagent une activité de consultant en temps partagé.

Compte-tenu des activités régulièrement « sourcées » en travail par mission et en portage salarial par les organisations, l'expérience montre qu'un nombre significatif de ces personnes trouvent ensuite un emploi pérenne dans une des entreprises qu'ils conseillent ou accompagnent.

Pour le professionnel autonome, indépendant, entrepreneur

Une formation-action pour leur permettre de mettre en place les conditions entrepreneuriales indispensables à leur réussite ou pour optimiser leur

Evaluation / certification

Pré-requis

Professionnels possédant une expertise technique ou managériale dans les domaines de la prestation de service. Indépendants en création ou reprise d'activité

Compétences évaluées

Compétence 1 : Définir son projet

C1.1 Identifier, évaluer et faire valoir ses ressources, ses droits, ses obligations, ses limites et ses besoins

C1.2 Analyser des situations, des relations, des champs de force

C1.3 Participer à un collectif, partager un leadership

Compétence 2 : Assurer et développer son activité commerciale

C2.1 Elaborer sa stratégie commerciale, son plan d'actions et sa e-réputation

C2.2 Développer son réseau physique et réseau social

C2.3 Etablir des diagnostics de situation économique et marketing

C2.4 Ecrire une proposition de mission

C2.5 Assurer l'actualisation de son expertise technique

Compétence 3 : Réaliser son activité de prestation

C3.1 Préparer la mise en œuvre du projet

C3.2 Concevoir des stratégies et des moyens adaptés

C3.3 Conseiller le client sur l'organisation, les méthodes et les outils

Compétence 4 : Piloter des projets

C4.1 Analyser les situations de travail objet de son intervention

C4.2 Rédiger un plan d'actions stratégiques

C4.3 Exposer les solutions et les actions proposées

C4.4 Accompagner le client dans la mise en œuvre des solutions retenues

C4.5 Animer l'activité d'une équipe projet opérationnel

C4.6 Transférer des compétences techniques et/ou de management de produit aux équipes opérationnelles

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Chaque compétence peut faire l'objet d'une validation partielle, ce qui permet au candidat à la certification de valider au fur et à mesure et jusqu'à 4 années ses compétences pour obtenir la certification complète

Durée de validité des composantes acquises :

Centre(s) de passage/certification

- Trajectoires Missioneo 18
Rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

4 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

4 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Diplôme « Créer et développer son activité d'indépendant », format papier

Plus d'informations

Statistiques

A ce jour cette estimation ne comprend pas le potentiel de ce nouveau public visé « les indépendants ». Si ce titre est inscrit à l'Inventaire, et devient éligible au CPF, le volume annuel pourrait s'élever à 80 / 100 bénéficiaires qui s'inscriront pour aller chercher la certification, soit 6 à 7 promotions par an en moyenne

Statistiques sur les 3 derniers exercices

Année 2016

Stagiaires ayant suivi moins de 3 modules / an (<10j) : 152

Stagiaires ayant suivi le parcours : 17

Total stagiaires / an : 169

Année : 2015

Stagiaires ayant suivi moins de 3 modules / an (<10j) : 116

Stagiaires ayant suivi le parcours : 20

Total stagiaires / an : 136

Année : 2014

Stagiaires ayant suivi moins de 3 modules / an (<10j) : 103

Stagiaires ayant suivi le parcours : 10

Total stagiaires / an : 113

Ces indicateurs font l'objet d'un traitement industrialisé pour donner lieu à la production de statistiques semestrielles qui feront l'objet de séance de supervision avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de production pédagogique (conseillers d'orientation, ingénieurs pédagogiques / concepteurs, encadrants et formateurs) et la direction des opérations de Trajectoires Missioneo garante de la qualité de service délivrée globalement .

De plus à l'issue de chaque séance, les fiches de satisfaction à chaud sont relevées et prise en charge par le coordinateur pédagogique qui fait le point avec l'animateur pendant un brief de 15 minutes à l'issue de chaque fin de module. C'est également le moment d'échanger sur les suites à donner sur l'accompagnement.

Tant en région qu'à Paris se sont tenues plusieurs réunions depuis 3 ans qui visent à proposer un même niveau d'information aux animateurs et délégués régionaux de tous les types de formation proposées par Trajectoires Missioneo.

Plus que de l'information, ces réunions ont eues pour objectif de mettre en place une vision unique partagée par tous, pour promouvoir un haut niveau de prestation et d'actions de suivi des participants à nos sessions de formation.

Durée moyenne totale de la formation : 175 heures sur 27 jours (1 journée de sensibilisation entrée en formation + 21 jours de présentiel + 7 heures de formation à distance + 3 journées d'ateliers de mise en pratique + 1 journée de préparation passage jury)

Autres sources d'information

Site internet www.trajectoiresmissioneo.fr Plaquette, Promotion auprès des entreprises, de Pôle emploi (Défi métiers pour IDF) Salons de la création d'entreprise et de l'entrepreneuriat, Salon Nouvelle Vie Professionnelle avec AEF, Salons APEC IDF et régions, plateforme DATA-DOC, plateformes privées d'achat de formation...

Service renseignement clients chez Trajectoires Missioneo
www.auto-entrepreneurs.fr